Nations Unies E/CN.6/2011/NGO/62

Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-cinquième session
22 février-4 mars 2011
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Coalition contre le trafic des femmes, la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, les Congrégations de Saint-Joseph, la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, l'organisation Franciscans International, l'International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the Blessed Virgin Mary, l'organisation Salesian Missions, la Society of Catholic Medical Missionaries, le Temple de la compréhension, l'organisation The Grail, UNANIMA International et VIVAT International, qui sont des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec le Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

10-67954X (F) 301210 311210

Merci de recycler

Déclaration

Le thème de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme soulève des questions complexes concernant le fait que l'éducation, l'utilisation de la technologie et l'emploi sont à la fois source de promesses et de tromperie. En effet, si les femmes et les filles ont accès à l'éducation, à une formation, à la science et à la technologie, la promesse du plein emploi et d'un travail décent peut être remplie. En revanche, quand l'accès à l'éducation et à une formation est interdit aux femmes et aux filles et que les outils de la science et de la technologie servent plutôt à les exploiter, elles vivent dans la pauvreté et sont de surcroît trompées, réduites en esclavage et exploitées.

Les Nations Unies ont déjà adopté des politiques fortes et positives pour soutenir la concrétisation de l'accès dans le thème de la présente session. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes affirme le droit des femmes des zones rurales aux technologies appropriées[1]. Le Programme d'action de Beijing parle de leur droit à l'information, à des possibilités et à une aide[2]. La Commission de la condition de la femme a affirmé leur droit à l'accès à la technologie et à la maîtrise de celle-ci[3]. Le Sommet mondial sur la société de l'information parle de leur droit d'être associées à la technologie[4]. Les résolutions du Conseil économique et social font la promotion de l'accès des femmes qui ont un faible revenu et des femmes pauvres, des femmes qui vivent dans la pauvreté et des femmes entrepreneurs, en particulier dans les zones rurales et éloignées, à une connectivité à large bande[5].

Le téléphone cellulaire et l'ordinateur relié à Internet sont certes deux des technologies qui ont le plus changé la vie des personnes qui y ont accès. Du point de vue positif, ces technologies ont permis aux producteurs de suivre les prix dans les marchés voisins, ce qui leur a permis d'obtenir au marché le meilleur prix pour leurs marchandises. Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont élargi les possibilités concernant l'éducation et la formation dans toute une gamme de sujets d'une manière qui permet un accès à l'éducation qui est possible n'importe où dans le monde. Du point de vue négatif, les TIC sont devenues un outil d'exploitation qui relie les personnes qui font la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle et les acheteurs. Elles ont propagé les images pornographiques de femmes et de filles beaucoup plus largement et d'une façon plus générale que ce n'aurait été possible avant leur existence. Ces technologies ont servi à promouvoir un esclavage moderne qui a entraîné une expansion de la traite des femmes et des filles[6]. Elles sont, tout dépendant des personnes qui les utilisent, une source de possibilités ou d'exploitation[7].

---

[1] Art. 14.

[2] Par. 173 c).

[3] E/2006/27 et E/2006CN.6/2006/15.

[4] Le Sommet mondial sur la société de l'information, Plan d'action de Genève 2003; Agenda de Tunis pour la société de l'information 2005.

[5] Résolution du Conseil économique et social, « Science et technique au service du développement », 2009/8, 24 juillet 2009 2 d).

[6] Voir le travail (sur le site Web) de Gail Dines concernant la pornographie dans les médias de la révolution contemporaine des TIC.

[7] *Because I am a Girl: The State of the World's Girls 2010, Digital and Urban Frontiers, Girls in a Changing Landscape;* p. 101.

Bien que ces technologies soient de plus en plus répandues, la fracture numérique entre les personnes qui y ont accès parce qu'elles ont les ressources nécessaires et celles qui n'ont pas cet accès s'élargit sans cesse. Des millions de personnes sont en train de rater la révolution technologique et la plupart d'entre elles sont des femmes et des filles. Une recherche de la Cherie Blair Foundation relève cinq facteurs qui ont une incidence sur le fait que les femmes ont un téléphone cellulaire : le revenu du ménage, l'âge, l'emploi, le niveau d'instruction et le fait qu'elles vivent ou ne vivent pas en ville[8].

Les organisations non gouvernementales qui contribuent à cette déclaration sont présentes dans certaines des parties les plus pauvres et les plus isolées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les femmes et les filles de ces régions sont sans cesse aux prises avec un manque d'accès aux technologies de l'information et des communications. Lorsque l'accès à des TIC est possible, ce qui est rarement le cas, ces TIC coûtent très cher – plus que ce que peuvent se permettre des femmes et des filles qui vivent dans des conditions de pauvreté chronique ou même passagère. Les femmes et les filles en question n'ont pas la sécurité alimentaire, une eau propre, l'instruction ni les soins de santé voulus et font constamment face aux défis de la mortalité maternelle, des soins familiaux et des nombreuses tâches ménagères quotidiennes nécessaires pour nourrir et vêtir les membres de la famille.

La technologie accorde à beaucoup de personnes un temps qu'elles peuvent consacrer à l'éducation et aux loisirs. Pour ces femmes et ces filles, même une technologie simple telle que celle de cuisinières solaires, de lampes solaires et d'un matériel agricole à haut rendement énergétique est cependant hors de portée. Le manque d'instruction et de formation et l'analphabétisme féminin aggravent encore les pièges de la pauvreté.

Les femmes et les filles qui vivent dans la pauvreté sont prisonnières du manque de volonté qu'ont les autorités politiques de s'attaquer aux changements structurels qui peuvent diminuer les effets négatifs du patriarcat, de l'avidité des entreprises et des particuliers qu'alimentent la mondialisation et des pratiques sociales et culturelles qui constituent une discrimination contre les femmes et les filles.

La technologie devrait pour les femmes et les filles être un moyen de sortir de la pauvreté. L'accès à la technologie est plutôt une question de pouvoir et de domination. Dans les sociétés patriarcales, il relève des hommes. On apprend aux garçons, même lorsqu'ils fréquentent l'école, à explorer et à conquérir le monde alors que les filles sont orientées vers des activités scolaires qui leur enseignent seulement à prendre soin des autres. On leur dit que la science et la technologie sont faites pour les garçons et que la couture et la coiffure sont faites pour les filles[9].

En conclusion, nous croyons qu'il est possible pour les TIC d'être à la hauteur de leurs promesses pour les femmes et les filles, surtout celles qui vivent dans la pauvreté et dans les zones rurales. Nous croyons aussi qu'une utilisation des TIC ayant pour buts de tromper les femmes et les filles, de les maltraiter et de les

---

[8] Ibid., p. 102.

[9] L'organisme Plan International débat de façon convaincante de ce point en citant « Bridging the Gender Divide: How Technology can Advance Women Economically », ICRW (2010), et « The Second Digital Divide and Young Women », Cecilia Castaño, Universidad Complutense de Madrid (2008), p. 112.

exploiter n'est pas inévitable. Nous invitons toutes les parties prenantes, les Nations Unies, les gouvernements, la société civile, les entreprises et les particuliers à prendre les mesures nécessaires pour tenir la promesse :

1. Rechercher et partager les bonnes pratiques qui ont donné un accès amélioré aux TIC et à l'acquisition des connaissances relatives aux TIC par des filles d'âge scolaire de concert avec une amélioration de leur qualité de vie. Les augmenter proportionnellement surtout pour les femmes et les filles qui vivent dans la pauvreté et dans les zones rurales et éloignées[10];

2. Faire des recherches concernant l'utilisation des technologies modernes – en particulier le téléphone cellulaire et l'ordinateur – comme outils servant à réduire les femmes et les enfants et dans certains cas les hommes en esclavage en les soumettant à l'exploitation sexuelle et au travail forcé. Rechercher de façon particulière les bonnes pratiques utilisées par les services chargés de l'application des lois, les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes afin de réduire les aspects associés à l'exploitation en vue d'éliminer la demande dont ces outils sont la source;

3. Étudier les résultats des modules d'enseignement utilisés pour mieux faire connaître les pratiques susmentionnées ainsi que les résultats de lois ou de règlements particuliers dans l'industrie technologique et dans les programmes d'enseignement afin de prévenir les mauvais traitements en question. Des éducateurs tels que des membres de la Coalition contre le trafic des femmes à Mexico et aux Philippines ont élaboré des programmes solides et efficaces qui incluent ce genre d'éducation aussi bien pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garçons[11];

4. Réaliser des recherches approfondies dans des domaines où la technologie a été une force qui a permis de réduire ou d'éliminer l'exploitation des femmes et des filles. Examiner les lois, les règlements et les autres technologies qui peuvent promouvoir la promesse des technologies plutôt que la supercherie et les mauvais traitements. Divers organes des droits de l'homme tels que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et le Comité des droits de l'enfant favorisent la diffusion de ces pratiques et encouragent les sociétés qui font partie de ces industries à jouer un rôle dans leur utilisation positive.

---

[10] http://www.inveneo.org/?q=sisters-casestudy Primary School Case Study.

[11] Pour des descriptions de ces programmes et des renseignements sur les personnes-ressources qui dirigent les programmes, voir http://catwinternational.org/.